



L'encouragement du design par la Confédération – le concours fédéral de design

Activités, instruments, budget

L'Office fédéral de la culture (OFC) soutient la création dans le domaine du design depuis 1917 par diverses activités et mesures, dont notamment aujourd'hui

- le concours fédéral de design, principal instrument d'encouragement,
- la remise du Grands Prix Design à des designers suisses et étrangers connus,
- le concours « Les plus beaux livres suisses »,
- toutes les participations officielles de la Suisse à des plates-formes pour le design à l'étranger,
- des acquisitions pour la collection de design de la Confédération.

L'OFC soutient une commission extraparlamentaire nommée par le Conseil fédéral, la Commission fédérale de design (CFD), qui conseille l'Office pour toutes les questions touchant à l'encouragement du design et qui siège en tant que jury au Concours fédéral de design. Elle est composée de sept personnes toutes actives dans le domaine du design.

L'OFC a chaque année à sa disposition 1 632 000 francs pour l'ensemble de l'encouragement du design (état 2009, sans la photographie).

Le Concours fédéral de design

Historique

La Confédération a initié l'encouragement du design en 1917 comme soutien à l'« art industriel », comme on nommait alors le design. Cette mesure visait à relancer l'industrie suisse après la Première Guerre mondiale. Il s'agissait de soutenir des produits qui pouvaient aider le peuple suisse à trouver une identité et en même temps aider l'économie suisse à se redresser. Au cours des décennies, ces premiers objectifs se sont plus ou moins perdus. L'encouragement se concentre de plus en plus sur des projets expérimentaux. A la fin des années 90, il devient nécessaire de rassembler les deux pôles (encouragement du design expérimental/artistique et de l'économie). Cette idée entraîne aussi une réorganisation de l'encouragement du design, qui vise à refléter aussi fidèlement que possible la « réalité du design » dans un modèle d'encouragement.

Au cours de la réorganisation de l'encouragement du design par la Confédération, tous les instruments d'encouragement ont été examinés et adaptés aux besoins des designers.

L'encouragement du design, comme pratiqué aujourd'hui par l'OFC, correspond aux demandes et aux désirs actuels des designers.

Des innovations radicales ont été adoptées par le Concours fédéral de design : depuis 2002, les lauréats peuvent choisir entre un prix en espèces (25 000 francs par lauréat ou par groupe de lauréats), un séjour en atelier de six mois à New York et à Londres et un stage de six mois dans un bureau de design renommé (qui changent chaque année, principalement à Londres, Paris, Amsterdam, Le Cap). Ce choix correspond à un vrai besoin des jeunes designers et est fortement utilisé. La possibilité de travailler à l'étranger (dans une entreprise renommée ou sur son propre projet) se révèle être pour de nombreux designers un tremplin pour leur carrière.

L'OFC organise, avec les lauréats du concours, une exposition qui se tient alternativement à Zurich (Museum für Gestaltung) et à Lausanne (Musée de design et d'arts appliqués contemporains) et qui s'accompagne de diverses manifestations. L'OFC édite encore une publication reprenant les travaux des lauréats.